Ecole maternelle Joseph SIBUET

16 rue du 11 novembre 1918

69780 MIONS

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

DU 13 NOVEMBRE 2014

Liste des participants :

La municipalité : Mme GUICHARD (Adjointe en charge de la jeunesse et de la politique scolaire), Mme JABOULEY (directrice des affaires scolaires)

Enseignantes: Mmes BAILLY, DUVILLARD, GEVOLDE, GIRARD, GRILLET-AUBERT, GUILLEMAUD, NUNINGER (directrice).

Parents d'élèves élus : Mmes GEORGET, JAY, LEFLAIVE, NIANG, M. GUILLON

ATSEM: Mmes ALVES, ASCENCIO

Excusés: M. COHEN (Maire), M. HASELBAUER (IEN), M. PENDARIES (DDEN)

I – BILAN DE RENTREE

L'école accueille 164 élèves : 37 PS, 63 MS et 64 GS répartis comme suit :

Elèves	Enseignantes	ATSEM
29 PS	Agnès BAILLY	Marie MAGNO
8 PS + 19 MS	Valérie GRILLET-AUBERT	Sandrine DI REZZE
28 MS	Corinne DUVILLARD	Ouafa SALEM
16 MS + 11 GS	Viviane GIRARD	Adda GUETTAF
26 GS	Eliane GUILLEMAUD	Sabine ASCENCIO
27 GS	Nathalie NUNINGER et	Catherine ALVES
	Justine GEVOLDE	

Après des débuts difficiles, la réforme des rythmes s'est mise en place; il a fallu que chacun trouve de nouveaux repères et s'habitue à cette nouvelle organisation. Il reste quelques difficultés pour le temps périscolaire de 16 à 16h30, il faudrait réajuster les modalités d'inscription pour ce temps. Pour l'instant, la municipalité collecte les retours de tous les partenaires puis proposera des adaptations le cas échéant.

Allongement de la pause méridienne : positif pour les enfants (PS et MS) qui mangent à la cantine et qui peuvent débuter la sieste sur le temps périscolaire ; plus difficile pour les enfants qui sont gardés par les nourrices car le temps de sieste se trouve écourté.

Un constat sur le comportement des élèves de GS : ils sont fatigués et excités l'après-midi, leur temps de concentration est très réduit, les apprentissages difficiles.

Tous les parents disent que les enfants sont très fatigués et que le réveil est difficile.

La nouvelle organisation pour les inscriptions à la cantine est appréciée, cela fonctionne bien, il y a peu d'erreurs.

La réforme a entraîné une réorganisation du temps de travail des ATSEM et des modifications de leur fiche de poste. Une charte des ATSEM a été mise en place il y a quelques années, il serait souhaitable qu'elle soit remaniée pour tenir compte des modifications liées à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. La directrice propose un travail sur ce sujet entre la municipalité et les directrices des écoles maternelles de la ville. Madame GUICHARD note la proposition.

II – REGLEMENT INTERIEUR

Une proposition de règlement intérieur est faite aux membres du conseil. Il tient compte du nouveau règlement intérieur départemental des écoles maternelles et élémentaires et de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Ce texte est lu, discuté et corrigé. Les membres du conseil votent « pour » à l'unanimité. Le nouveau règlement de l'école sera affiché sur le panneau d'affichage puis distribué aux familles par le biais du cahier de liaison. Chaque parent devra le signer.

III – ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 11 octobre 2014. Sur 297 inscrits sur la liste électorale, il y a eu 75 suffrages exprimés, soit un taux de participation de 25.25 %. Les 6 sièges à pourvoir ont été pourvus (2 pour la FCPE et 4 pour l'association Agissons Pour Nos Enfants).

Parents élus		
Titulaires	Remplaçants	
FRAGNE Carole	MAKHLOUF Anissa	
LEFLAIVE Catherine	BA Céline	
GUILLON Christophe	PEREGO Céline	
NIANG Néné	REQUIN Cécile	
GEORGET Laëtitia	Jay Thierry	
Jay Christelle		

IV – BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE

Le bilan de la coopérative scolaire 2013/2014 est présenté par Mme DUVILLARD, mandataire :

Le compte « coopérative » OCCE de l'école est alimenté par :

- Les subventions municipales (Noël, activités, sorties, informatique)
- La participation volontaire des parents
- Les dons des associations de parents d'élèves (APNE, FCPE)
- La vente des photos de classe

Cet argent est utilisé pour :

- Payer les assurances et les cotisations OCCE
- Réduire la participation financière des parents aux différentes activités éducatives (spectacles, sorties)
- Acheter du matériel pédagogique
- Financer les temps festifs de l'année (anniversaires, Noël...)

Le détail des comptes de la coopérative est consultable par les membres du conseil d'école sur simple demande.

V – ACTIONS ET PROJETS POUR L'ANNEE SCOLAIRE

1 – Actions et projets liés au projet d'école

- Projet « sécurité » ou les premiers apprentissages de la sécurité routière : l'enfant piéton et l'enfant conducteur d'engin avec la mise en place du « permis tricycle » pour les PS et MS et du « permis trottinette » pour les GS.
- Projet sur les règles de vie : actions communes au sein des classes pour aller vers un meilleur respect des autres, affichages des règles dans les lieux partagés (cour, couloirs, salle de motricité).
- Liaison GS/CP: diverses actions et projets sont programmés tout au long de l'année: une rencontre « chorale », des lectures offertes par les CP aux GS, une course d'orientation, un « voyage-lecture » entre une classe de GS et une classe de CP (projet avec la médiathèque de Mions), une visite des classes de CP et des échanges entre élèves.

2 – Autres projets et actions

- Projet « musique » : avec l'intervention d'une musicienne qui va nous proposer 2 spectacles et l'occasion de rencontrer et de travailler sur le répertoire classique. Les élèves vont apprendre à écouter, développer l'attention, la sensibilité, la discrimination des sons et la mémoire auditive. Ils vont jouer des instruments (percussions) en respectant le rythme et le tempo. Tous ces apprentissages vont permettre la réalisation d'un spectacle qui est prévu le 29 mai 2015. Le devis pour ce projet s'élève à 2 300 € soit 14 € par élève. Une demande de subvention est faite à la mairie.
- Projet « piscine » : tous les élèves de GS iront à la piscine le jeudi sur le troisième trimestre. Des réunions avec les parents concernés auront lieu, nous aurons besoin de parents bénévoles agréés pour que l'activité puisse avoir lieu.
- Visites à la médiathèque : chaque classe sera accueillie au cours de l'année par le personnel de la médiathèque qui prépare une animation pour découvrir les lieux.
- Projet de correspondance scolaire entre une classe de GS de l'école maternelle Sibuet et une classe de GS de la maternelle Joliot Curie : permet de travailler plusieurs domaines (langage écrit, langage oral, devenir élève). Une demande de bus est faite auprès de la municipalité pour que des rencontres aient lieu entre ces deux classes.
- Des sorties de fin d'année : pour l'instant, les lieux n'ont pas été choisis, ils le seront en lien avec des projets de classe.

Pour l'instant, la municipalité n'est pas en mesure de répondre aux demandes de subventions ou de transports. Une réflexion est en cours pour le budget 2015. Mme GUICHARD évoque la possibilité de la mise en place d'un système plus équitable entre les écoles qui viserait à donner une somme globale annuelle, et chaque école s'organiserait avec cette somme pour financer les projets, acheter du matériel... Il pourrait en être de même avec les transports « intra-muros » ; un quota pourrait être attribué par école, à utiliser en fonction des besoins.

La mairie propose une intervenante « musique » pour les projets futurs, c'est une personne qui est employée par la municipalité. Jusque-là, les écoles maternelles ne pouvaient pas en bénéficier, Mme GUICHARD souhaite que cela change.

VI – ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

En référence à la circulaire n° 2013-017 du 06-02-2013, l'équipe a mis en place des activités pédagogiques complémentaires qui répondent à des constats et à des besoins des élèves. Les enseignantes prennent deux fois par semaine des petits groupes de 3 à 4 enfants pour travailler dans différents domaines : aider les élèves en difficulté dans les apprentissages, apprendre à devenir autonome, à se concentrer et à s'organiser dans son travail. Sur ce début d'année, seuls les GS sont pris en charge, le dispositif concerne 9 élèves. Les besoins et la mise en place de nouveaux groupes se feront à chaque trimestre.

VII - TRAVAUX ET ACHATS

La porte d'entrée (côté PS) a été changée.

Photocopieuse : la remise à zéro des compteurs par classe est prévue et devrait avoir lieu très prochainement.

Téléphone : les pannes et dysfonctionnements de la téléphonie sont fréquents, les parents se plaignent de ne pouvoir joindre l'école. Le téléphone du bureau est à changer. A voir avec le service informatique.

NB : Le téléphone du bureau a été réparé le lendemain du conseil d'école.

Chauffage : il fait entre 15 et 17°C dans les classes, les boutons thermostatiques sont bloqués, on ne peut pas les positionner en position supérieure de chauffe. Melle JABOULEY se renseigne auprès des services techniques.

Demande d'achat de chaises pour compléter la série de la classe Mme GUILLEMAUD et pour acheter une série complète pour la classe de Mme NUNINGER : aucune réponse ne peut être apportée à ce jour.

Du mobilier pour la garderie a été acheté (banquettes...).

Les réparations des chasses d'eau sont souvent longues, ce qui pose des difficultés lors des passages aux toilettes.

Suite aux intempéries du mois d'octobre, la toiture de la cantine maternelle a été refaite pendant les vacances de la Toussaint.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

Les parents d'élèves de la classe de Mme GRILLET-AUBERT avaient écrit à Mme GUICHARD pour demander des explications quant au non remplacement de l'ATSEM, une réponse orale est faite et un courrier est donné ce jour aux parents. Le courrier sera affiché à la porte de la classe. Face à la réorganisation des temps scolaire et périscolaire, la ville a fait le choix de travailler avec du personnel expérimenté sur le temps périscolaire. Les remplacements des ATSEM ne sont pas envisageables, il faut trouver en interne des solutions de flexibilité nécessaires à la réorganisation du travail de l'équipe.

Sécurité piétons : à la sortie de l'école, un agent municipal est affecté à la circulation devant l'école le matin et le soir, il n'y a plus personne à midi.

Un travail plus global sur la sécurité dans les écoles doit se mettre en place entre la municipalité et les directeurs des écoles.

La mairie a supprimé le spectacle de Noël offert à tous les élèves.

La séance est levée à 20h00.

La Présidente La secrétaire